RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL

DU DIPLOME D'ETAT D'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

1. CONTEXTE DE L'INTERVENTION

L'éducateur de jeunes enfants exerce son activité dans le champ de l'action éducative, sociale ou médico-sociale dans le respect de la définition du travail social figurant à l'article D. 142.1-1 du code de l'action sociale et des familles. Par ailleurs, il inscrit son action dans les principes des chartes nationales pour l'accueil du jeune enfant et du soutien à la parentalité ainsi que des référentiels qui les déclinent. En collaboration avec les familles, il accompagne le jeune enfant dans une démarche éducative et sociale globale en veillant au respect de ses droits, tels qu'énoncés par la Convention internationale des droits de l'enfant.

A partir de ses connaissances spécifiques du développement du jeune enfant et de l'observation fine des situations quotidiennes d'accompagnement, l'éducateur de jeunes enfants contribue au bien-être, à l'épanouissement et à l'autonomie de l'enfant de la naissance à 7 ans, au sein du groupe et dans son environnement. Il accompagne chaque enfant dans le respect de sa singularité. Son intervention vise à favoriser un développement global et harmonieux. En créant un environnement bienveillant, sécurisant et inclusif, il permet l'expression des potentialités motrices, affectives, cognitives, sensorielles et langagières de l'enfant. Il contribue ainsi à son éveil, à sa socialisation et à son inclusion sociale. L'éducateur de jeunes enfants accompagne le jeune enfant dans son développement en coopération avec sa famille ou ses représentants légaux[1] et veille au maintien de la continuité éducative dans le respect de son milieu familial, social et culturel.

Son intervention repose sur des actions éducatives, individuelles et collectives inscrites dans une temporalité adaptée à leur réalisation. Il conçoit et met en œuvre des médiations éducatives favorisant l'égalité des chances et des sexes et inscrit sa pratique dans une démarche de prévention précoce et d'accompagnement de la parentalité. Il développe l'action éducative sur le territoire et participe à la coordination des accompagnements pluridisciplinaires nécessaires à l'enfant et à sa famille, notamment dans le cadre de la démarche des mille premiers jours. Il inscrit ses actions dans une démarche réflexive et développe un positionnement adéquat en articulant les cadres légaux et éthiques de la profession. Cette approche garantit une intervention de qualité, respectueuse des droits et des besoins des personnes accompagnées.

L'éducateur de jeunes enfants travaille au sein d'une équipe pluriprofessionnelle ou pluridisciplinaire[2] et développe des partenariats dans les domaines éducatif, culturel, social, médico-social et sanitaire utiles à la démarche éducative. Il apporte une expertise sur la mise en œuvre de la politique de la famille et de la petite enfance, basée sur la connaissance des publics, des recommandations de bonnes pratiques et du territoire.

L'éducateur de jeunes enfants participe à l'élaboration et à l'évaluation du projet d'établissement ou de service et crée les conditions de participation de l'équipe et des familles au projet éducatif et au projet social et de développement durable de la structure.

---

[1] Le mot « famille » sera employé dans la suite du document.

[2] Le mot « équipe » sera utilisé dans la suite du document.

Dans un but de transmission de connaissances et savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, l'éducateur de jeunes enfants participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

Champs d'intervention

L'éducateur de jeunes enfants exerce dans le champ de l'action éducative, sociale et médico-sociale. Il peut travailler dans des établissements qui relèvent du secteur public, du secteur privé non lucratif ou du secteur privé lucratif.

2. BLOCS DE COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Les compétences sont organisées en quatre blocs de compétences non hiérarchisés entre eux.

Bloc de compétences 1 : Concevoir et conduire un accompagnement socio-éducatif dans l'intérêt des jeunes enfants et de leur famille

Description du bloc de compétences

L'éducateur de jeunes enfants conçoit l'action éducative adaptée aux besoins, aux capacités psychiques, psychomotrices, cognitives et aux choix de l'enfant en favorisant le développement de ses potentialités et ses interactions au sein du groupe. Il établit au quotidien une relation personnalisée et respectueuse de l'enfant et inscrit sa pratique dans une démarche de prévention précoce. Il accompagne les familles dans l'exercice de leur fonction parentale et valorise leur savoir-faire et leur participation au sein de la structure. Il impulse une dynamique participative dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet d'établissement ou de service. L'éducateur de jeunes enfants conçoit et conduit avec les autres professionnels l'action éducative et sociale en direction des jeunes enfants, en lien avec le directeur et en coopération avec leurs familles. Il concourt à l'élaboration du projet d'établissement en lien avec les autorités compétentes en matière d'accueil de jeunes enfants et les partenaires de l'établissement ou du service.

Activités du bloc de compétences

- Développer les potentialités des enfants accueillis par l'animation du quotidien et le l'accompagnement des familles
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service référé à la charte nationale d'accueil du jeune enfant.

Bloc de compétences 2 : Favoriser et soutenir le développement harmonieux et l'épanouissement du jeune enfant

Description du bloc de compétences

L'éducateur de jeunes enfants met en œuvre un accompagnement éducatif individuel et collectif, préventif et inclusif qui concourt au développement harmonieux et à

l'épanouissement du jeune enfant. Il crée les conditions d'accueil de l'enfant et valorise la place et le rôle de la famille dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet d'accueil. Il garantit un cadre d'intervention sécurisant et bientraitant qui repose autre autres, sur une approche respectueuse de la pudeur et de l'intimité des jeunes enfants. Il inscrit ses pratiques dans une démarche éthique et réflexive et s'engage dans un processus de développement professionnel continu.

Activités du bloc de compétences

- Mettre en œuvre un accompagnement éducatif individuel et collectif à visée préventive et inclusive dans le respect des principes éthiques et déontologiques.
- Inscrire ses pratiques dans une démarche réflexive permettant d'analyser les enjeux de la relation professionnelle, d'ajuster son positionnement et d'assurer son développement professionnel.

Bloc de compétences 3 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale

Description du bloc de compétences

L'éducateur de jeunes enfants inscrit son intervention dans la globalité des champs professionnels requis pour la conduite de l'action. Il actualise en continu ses connaissances sur les politiques familiales, éducatives et sociales, les besoins des populations et les pratiques d'intervention. Il développe son expertise et s'inscrit dans des coopérations partenariales et intersectorielles pour coconstruire des diagnostics partagés du territoire. Il interagit au sein de réseaux professionnels et participe au développement de dynamiques collaboratives utiles à la mise en œuvre du projet éducatif et social et de développement durable.

Activités du bloc de compétences

- Actualiser en continu ses connaissances dans les domaines des politiques de cohésion sociale, des besoins des populations et des pratiques d'intervention afin de concevoir des réponses adaptées aux réalités du territoire.
- Développer des coopérations partenariales et intersectorielles permettant de coconstruire un diagnostic partagé et de travailler en réseau dans une logique de réduction des inégalités sociales et environnementales.

Bloc de compétences 4 : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social

Description du bloc de compétences

Dans le cadre de ses missions, l'éducateur de jeunes enfants gère ses activités professionnelles quotidiennes de manière autonome et concertée avec l'équipe. Il mobilise divers outils et techniques de communication adaptés aux enjeux des interactions professionnelles, dont les outils numériques.

Il agit en responsabilité, contribue à la dynamique de travail en équipe pour conduire l'action éducative et s'investit dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles dans l'intérêt de la qualité de l'accueil du jeune enfant.

Activités du bloc de compétences

- Gérer ses activités professionnelles quotidiennes de manière autonome et concertée avec l'équipe dans l'intérêt de la qualité de service.
- Mobiliser les différents outils et techniques de communications en fonction des objectifs et des interlocuteurs visés.

BC 1 : CONCEVOIR ET CONDUIRE UN ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF DANS L'INTÉRÊT DES JEUNES ENFANTS ET DE LEUR FAMILLE		
Activités	**Compétences**	**Indicateurs**
Développer les potentialités des enfants accueillis par l'animation du quotidien et l'accompagnement des familles	Concevoir l'action éducative adaptée aux besoins, capacités et choix du jeune enfant dans des espaces sécurisants et contenants	- Identifier les besoins, les capacités psychomotrices et d'expression, le degré d'autonomie du jeune enfant et observer ses progrès dans le développement de ses compétences - Répondre aux besoins de sécurité physique, psychique et affective du jeune enfant dans le respect de son rythme - Proposer les modalités relationnelles et pédagogiques adaptées aux besoins, aux capacités et aux choix du jeune enfant - Veiller à la qualité et au développement des liens d'attachement du jeune enfant dès sa familiarisation et tout au long de son accompagnement éducatif dans le respect des singularités de l'enfant et de sa famille - Saisir dans le quotidien toute opportunité de créer du lien et de développer différentes formes d'expression des potentialités motrices, affectives, cognitives, sensorielles et langagières du jeune enfant - Mobiliser les principes de la pédagogie du jeu pour concevoir des médiations éducatives favorisant la créativité, l'imaginaire, les expériences artistiques et culturelles, les expériences sensorielles et motrices et le contact avec la nature - Favoriser l'expression, le développement des potentialités de chaque enfant et les interactions au sein du collectif - Développer sa créativité pour créer des repères spatio-temporels et aménager un environnement sécurisé et propice à l'exploration, à l'expérimentation, aux apprentissages, à l'imagination et au jeu
Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service référé à la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant	Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention en direction du jeune enfant et d'accompagnement de la parentalité	- Contribuer à une démarche de prévention précoce en lien avec les besoins physiologiques, de protection, de sécurité affective et relationnelle et d'estime de soi des jeunes enfants - Contribuer au repérage précoce des écarts de développement du jeune enfant - Contribuer au repérage et la lutte contre les violences éducatives et les maltraitances - Identifier les difficultés dans l'exercice de la fonction parentale et accompagner la famille dans une démarche de co-éducation

		- Valoriser les savoir-faire, la présence, la participation, les initiatives de la famille au sein de la structure - Organiser avec le soutien de l'équipe éducative des évènements visant l'échange, l'entraide entre les familles et l'accompagnement de la parentalité
	Coordonner et animer le projet d'accueil, éducatif et social et de développement durable	- Participer à la définition, à la mise en œuvre, à l'évaluation des projets en créant les conditions de la participation de l'équipe et des familles - Appliquer et veiller au respect de la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail et de prévention des risques professionnels - Inscrire l'élaboration et la conduite des projets dans un cadre réglementaire et financier - Animer l'équipe dans la mise en œuvre et la coordination des projets - Mobiliser les compétences de l'équipe et contribuer à leur développement - Organiser la continuité éducative en coordonnant l'activité de l'équipe
BC 2 : FAVORISER ET SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET L'ÉPANOUISSEMENT DU JEUNE ENFANT		
Activités	**Compétences**	**Indicateurs**
Mettre en œuvre un accompagnement éducatif individuel et collectif à visée préventive et inclusive dans le respect des principes éthiques et déontologiques	Soutenir le développement harmonieux du jeune enfant et la participation des familles dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'adaptation du projet éducatif	- Créer les conditions d'accueil du jeune enfant dans un environnement bienveillant - Recueillir par l'observation, l'analyse et le discernement, les éléments nécessaires à la compréhension des besoins du jeune enfant - Co-construire avec la famille le projet d'accueil personnalisé de l'enfant et de sa famille sur la base d'objectifs éducatifs négociés - Co-évaluer avec la famille de l'enfant le projet d'accueil mis en œuvre et l'ajuster si nécessaire dans une démarche de co-éducation - Soutenir l'expression du jeune enfant à chaque étape de l'accompagnement mis en œuvre et favoriser la parole des familles au sein des instances représentatives - Orienter la famille ou le cas échéant, les représentants légaux vers les institutions et les services adaptés - Prévenir, repérer, évaluer et traiter les situations d'urgence, de risque ou de danger

Inscrire ses pratiques dans une démarche réflexive permettant d'analyser les enjeux de la relation professionnelle, d'ajuster son positionnement et d'assurer son développement professionnel		- Garantir les droits et libertés des familles en explicitant le cadre de mise en œuvre de l'accompagnement socio-éducatif. - Garantir un cadre d'intervention sécurisant et bientraitant afin de veiller à l'intégrité physique et psychique du jeune enfant ainsi qu'au respect de son intimité
	Coconstruire, coordonner et évaluer un projet éducatif et social collectif ou de développement social à visée préventive, participative et inclusive	- Créer les conditions d'accueil, d'expression, de participation des familles et soutenir les initiatives dans l'intérêt du jeune enfant - Recueillir les éléments nécessaires sur les besoins des jeunes enfants ou des attentes des familles pour comprendre les difficultés et identifier les ressources mobilisables - Impliquer les familles afin de déterminer le type de projet pertinent sur la base d'objectifs partagés dans une démarche de co-éducation - Promouvoir et susciter l'adhésion des différentes parties prenantes au projet éducatif collectif ou de développement social à visée préventive, participative et inclusive - Déterminer, négocier et organiser les moyens humains, matériels et budgétaires nécessaires à la mise en œuvre du projet pour favoriser la dynamique collective autour du jeune enfant et de sa famille. - Co-évaluer avec les familles les actions mises en œuvre et les ajuster si nécessaire - Soutenir la parole et la capacité d'agir des personnes - Observer, analyser et réguler la dynamique de groupe pour garantir un cadre d'intervention sécurisant et bientraitant respectueux des familles et des jeunes enfants - Garantir les droits et libertés des familles en explicitant le cadre de mise en œuvre du projet collectif

	Conduire une analyse réflexive et éthique prenant en compte le cadre réglementaire, les enjeux institutionnels, les pratiques professionnelles et la complexité d'une demande ou d'une situation rencontrée	- Partager et questionner de manière critique en équipe la pratique professionnelle mise en œuvre, notamment dans les situations complexes - Appliquer un processus de délibération réflexive individuel ou collectif visant à dépasser les tensions éthiques rencontrées dans la pratique professionnelle, le cas échéant, en associant la personne et son entourage - Proposer et développer des évolutions de la pratique professionnelle - S'engager dans un processus de perfectionnement de sa pratique professionnelle - Contribuer au développement de la profession par la formation des étudiants, la participation à des recherches et des expérimentations
	Mobiliser et développer ses ressources dans les dimensions émotionnelles, corporelles et sociales	- Se décentrer et mettre à distance ses représentations afin de prendre en compte les cultures, les croyances et les modes de vie des familles et des enfants - Développer sa compréhension des manifestations émotionnelles pour analyser leur rôle et adapter son positionnement professionnel en situation professionnelle - Identifier, interroger et réguler son implication professionnelle dans la relation d'accompagnement - Appréhender les différentes représentations du corps et de l'intime pour repérer leur impact dans les différentes interactions professionnelles - Développer une approche respectueuse de la pudeur et de l'intimité des personnes dans sa pratique professionnelle - Repérer pour soi et entre pairs, les signes d'épuisement physique, psychique, émotionnel dans le quotidien professionnel pour agir de manière adaptée

BC 3 : S'INSCRIRE DANS UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE ET TERRITORIALE EN LIEN AVEC LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DE COHESION SOCIALE		
Activités	**Compétences**	**Indicateurs**
Actualiser en continu ses connaissances dans les domaines des politiques de cohésion sociale, des besoins des populations et des pratiques d'intervention afin de concevoir des réponses adaptées aux réalités du territoire	Assurer une veille professionnelle et diffuser les informations de façon appropriée	- Identifier et mobiliser les sources d'information, les espaces et lieux ressources - Recenser, sélectionner et analyser les ressources pertinentes dans son domaine de spécialité - Exploiter les données recueillies pour documenter un sujet - Contribuer au partage d'information
	Mobiliser une expertise sectorielle à partir d'un diagnostic partagé avec les parties prenantes sur un territoire	- Appréhender les enjeux et les évolutions des politiques de cohésion sociale et territoriale - Participer au repérage et à l'identification des besoins des personnes et des groupes sur un territoire - Identifier et mobiliser les outils d'enquête et d'analyse adaptés à l'élaboration d'un diagnostic - Mobiliser les acteurs et partager les priorités d'action avec les partenaires concernés dans le cadre d'un diagnostic de territoire - Contribuer à une connaissance partagée des problématiques d'un territoire - Formaliser des préconisations argumentées aux instances décisionnaires sur le territoire
Développer des coopérations partenariales et intersectorielles permettant de coconstruire un diagnostic partagé et de travailler en réseau dans une logique de réduction	Développer des dynamiques partenariales et coopérer en réseau dans une logique de continuité des parcours	- Présenter et représenter son service ou établissement auprès des partenaires du territoire - Repérer les partenaires du territoire et coopérer avec les acteurs en s'appuyant sur leurs compétences spécifiques - Décoder les positionnements et les enjeux entre les acteurs en présence - Participer à des instances d'échanges et de coopération interinstitutionnelle - Mobiliser et s'inscrire dans des réseaux professionnels et des dynamiques institutionnelles et interinstitutionnelles sur le territoire
	Intégrer les questions environnementales et de la transition écologique dans la construction des	- Analyser les différents éléments constitutifs d'une problématique commune à un groupe sur un territoire en intégrant les questions environnementales et de transition écologique - Repérer et analyser les conséquences de la vulnérabilité écologique sur les conditions de vie des populations sur le territoire

des inégalités sociales et environnementales	réponses adaptées et innovantes aux besoins du territoire	- Intégrer les dimensions du développement durable dans la co-construction d'un diagnostic avec les partenaires du territoire - Inscrire ses pratiques professionnelles dans une démarche écoresponsable - Accompagner les personnes et les groupes dans la transition écologique

BC 4 : S'INSCRIRE DANS UN CONTEXTE PROFESSIONNEL DU TRAVAIL SOCIAL		
Activités	**Compétences**	**Indicateurs**
Gérer ses activités professionnelles quotidiennes de manière autonome et concertée avec l'équipe dans l'intérêt de la qualité de service **Mobiliser les différents outils et techniques de communication en fonction des objectifs et des interlocuteurs visés**	Prévoir et organiser ses activités professionnelles	- Définir ses objectifs de travail au quotidien et les moyens nécessaires pour les atteindre - Ajuster les objectifs et les actions en fonction des aléas - Elaborer des plannings d'interventions et d'activités dans le cadre de l'organisation de service - Appliquer les procédures et les consignes liées à son activité professionnelle
	Adapter sa manière de communiquer aux enjeux des interactions professionnelles	- Ajuster ses modes de communication aux besoins des publics et des situations - Concevoir des supports de communication écrite, orale et visuelle accessibles par tous - Identifier les différents types d'écrits et savoir les élaborer - Argumenter des propositions pour éclairer la prise de décision - Sélectionner, analyser, synthétiser l'information afin de présenter les éléments utiles et indispensables aux destinataires y compris en langue étrangère - Transmettre des informations dans le respect de la confidentialité des données et du cadre juridique
	Appréhender et mobiliser des outils numériques en fonction des besoins et des situations rencontrées	- Identifier les outils et les fonctionnalités bureautiques nécessaires à son activité professionnelle - Distinguer les modalités de traitement des données à caractère personnel et les sanctions encourues - Prévenir, identifier et accompagner une situation de précarité ou de trouble lié au numérique - Accompagner les usages des personnes vers l'autonomie numérique - Identifier les enjeux liés à l'usage de l'intelligence artificielle

		- Adopter les bonnes pratiques et les bons outils nécessaires à l'utilisation de plateformes numériques
	Agir en responsabilité et coopérer au sein d'une équipe	- Situer son action dans le cadre des missions du service, de l'établissement, de l'organisation, afin de participer au projet du service ou de l'unité - Contribuer à la dynamique de travail et à l'élaboration en équipe des modalités de suivi, de régulation et d'évaluation des actions - Clarifier et établir les zones de responsabilité partagées et spécifiques dans le cadre d'une coopération professionnelle - Confronter ses observations et ses analyses, s'appuyer sur les compétences de chacun pour favoriser les facteurs de cohésion autour de l'action socio-éducative
	S'investir dans une démarche qualité et d'amélioration continue des pratiques professionnelles	- Contribuer à la démarche d'évaluation continue de la qualité de service, à la création et à l'amélioration des outils d'évaluation - Participer aux analyses collectives portant sur l'amélioration de l'action menée par le service ou l'établissement - Participer à la rédaction de rapports d'activités - Concourir à la réflexion sur les évolutions du service, de l'établissement, de l'organisation - Veiller au respect des obligations fixées par le RGPD

REFERENTIEL D'EVALUATION

Modalités d'évaluation du bloc de compétences 1 : Concevoir et conduire un accompagnement un accompagnement socio-éducatif dans l'intérêt des jeunes enfants et de leur famille				
Nature des évaluations	**Définition des modalités d'évaluation**	**Organisation des évaluations**	**Durée des évaluations**	**Examinateurs ou correcteurs**
Contrôle continu	Nombre d'épreuves et modalités de mise en œuvre définies par l'établissement de formation. A titre d'exemples : rédaction et réalisation de rapports, travaux individuels et collectifs, études de cas, analyse de situation individuelles et collective, entretiens professionnels, etc. Les périodes de formation pratique font l'objet d'une évaluation par le référent professionnel, concertée avec l'étudiant et le responsable de formation.	Epreuves organisées par l'établissement de formation.	Selon les modalités définies par l'établissement de formation.	
Epreuve conclusive	L'épreuve consiste en la rédaction et la soutenance d'un dossier d'analyse du parcours de formation et de réflexion sur le métier. Elle s'inscrit dans une perspective réflexive du candidat sur ses expériences, l'évolution de ses compétences et sa posture professionnelle tout au long de son parcours. Il est attendu du candidat qu'il : - appréhende la profession dans sa globalité et sa complexité tout en considérant les enjeux institutionnels et organisationnels qui influencent l'exercice de la pratique professionnelle ; - démontre l'appropriation de l'expertise dans la conception et la conduite de l'accompagnement socio-éducatif dans l'intérêt des jeunes enfants et de leur famille ; - explicite le rôle et la contribution de l'éducateur de jeunes enfants dans le développement harmonieux et l'épanouissement du jeune enfant ; - explicite l'élaboration de son positionnement professionnel et dégage des perspectives professionnelles ; - développe et articule une analyse sur son parcours d'études, ses expériences et ses acquis.	Epreuve organisée par l'établissement de formation. <u>Notation</u> : - écrit : noté sur 20 coefficient 2 - oral : noté sur 20 coefficient 3 La note de l'écrit est attribuée par les examinateurs après examen du document écrit. La note de l'oral fait suite à la soutenance.	Soutenance orale de 40 minutes dont : - temps de présentation par le candidat : 15 minutes ; - temps d'échanges avec les examinateurs : 25 minutes.	Deux examinateurs désignés par l'établissement de formation : - un formateur, - un professionnel titulaire du DEEJE

	L'épreuve est organisée comme suit : - rédaction individuelle du dossier d'analyse du parcours de formation et de réflexion sur le métier ; - soutenance individuelle permettant au candidat d'expliciter, d'approfondir, d'argumenter des éléments présentés dans son dossier et éventuellement de réexaminer ses positions lors des échanges avec le jury. <u>Structure du dossier</u> : Production écrite individuelle de 25 à 30 pages (hors page de garde) rédigées avec un logiciel de traitement de texte + 3 pages d'annexes facultatives.	La note de l'épreuve conclusive correspond à la moyenne des deux notes.		
Le candidat valide le bloc de compétences s'il valide les unités d'enseignement attachées à ce bloc. Le candidat valide l'unité d'enseignement s'il obtient une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20. Les notes des unités d'enseignement attachés au même bloc de compétences sont compensables.				
Modalités d'évaluation du bloc de compétences 2 : Favoriser et soutenir le développement harmonieux et l'épanouissement du jeune enfant				
Nature des évaluations	**Définition des modalités d'évaluation**	**Organisation des évaluations**	**Durée des évaluations**	**Examinateurs ou correcteurs**
Contrôle continu	Nombre d'épreuves et modalités de mise en œuvre définies par l'établissement de formation. A titre d'exemples : rédaction et réalisation de rapports, travaux individuels et collectifs, études de cas, analyse de situation individuelles et collective, entretiens professionnels, etc. Les périodes de formation pratique font l'objet d'une évaluation par le référent professionnel, concertée avec l'étudiant et le responsable de formation.	Epreuves organisées par l'établissement de formation.	Selon les modalités définies par l'établissement de formation.	
Le candidat valide le bloc de compétences s'il valide les unités d'enseignement attachées à ce bloc. Le candidat valide l'unité d'enseignement s'il obtient une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20. Les notes des unités d'enseignement attachés au même bloc sont compensables.				

Modalités d'évaluation du bloc de compétences 3 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale				
Nature des évaluations	**Définition des modalités d'évaluation**	**Organisation des évaluations**	**Durée des évaluations**	**Examinateurs ou correcteurs**
Contrôle continu	Nombre d'épreuves et modalités de mise en œuvre définies par l'établissement de formation. A titre d'exemples : rédaction et réalisation de rapports, travaux individuels et collectifs, études de cas, analyse de situation individuelles et collective, entretiens professionnels, etc. Les périodes de formation pratique font l'objet d'une évaluation par le référent professionnel, concertée avec l'étudiant et le responsable de formation.	Epreuves organisées par l'établissement de formation.	Selon les modalités définies par l'établissement de formation.	
Le candidat valide le bloc de compétences s'il valide les unités d'enseignement attachées à ce bloc. Le candidat valide l'unité d'enseignement s'il obtient une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20. Les notes des unités d'enseignement attachés au même bloc sont compensables.				

Modalités d'évaluation du bloc de compétences 4 : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social				
Nature des évaluations	**Définition des modalités d'évaluation**	**Organisation des évaluations**	**Durée des évaluations**	**Examinateurs ou correcteurs**
Contrôle continu	Nombre d'épreuves et modalités de mise en œuvre définies par l'établissement de formation. A titre d'exemples : rédaction et réalisation de rapports, travaux individuels et collectifs, études de cas, analyse de situation individuelles et collective, entretiens professionnels, etc. Les périodes de formation pratique font l'objet d'une évaluation par le référent professionnel, concertée avec l'étudiant et le responsable de formation.	Epreuves organisées par l'établissement de formation.	Selon les modalités définies par l'établissement de formation.	
Le candidat valide le bloc de compétences s'il valide les unités d'enseignement attachées à ce bloc. Le candidat valide l'unité d'enseignement s'il obtient une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20. Les notes des unités d'enseignement attachés au même bloc sont compensables.				